

**NOUVELLE
LICENCE
2018/2019**

LICENCE 2018/2019 LES QUESTIONS FRÉQUENTES

● Je suis licencié dans un club avec une licence « Natation pour tous » au cours de la saison je veux faire de la compétition que dois-je faire ?

Pour faire de la compétition il faut prendre une licence « Compétition » mais si vous avez déjà une licence « Natation pour tous » vous n'aurez que la différence à payer.

● J'ai une licence « Dirigeant » dans un club et je décide en cours d'année de pratiquer de l'Aqua-Forme, que dois-je faire ?

Il vous suffit de joindre un certificat médical pour la pratique de l'Aqua-Forme.

● Je suis étudiant à Lyon et licencié dans un club en natation pour tous, le week-end je fais de la compétition en water-polo avec mon club d'origine à Paris. Est-ce un transfert ou une double licence ?

Il faut une multi-licence en s'acquittant de la licence «Natation pour tous» dans le club de Lyon et de la licence «Compétition» dans le club de Paris

● J'ai une licence « eau libre promotionnelle » et je désire entrer dans un club FFN annuel pour faire de l'eau libre en compétition et de cette façon pouvoir participer aux championnats de France d'eau libre, que dois-je faire ?

Pour pratiquer en compétition il faut s'inscrire dans un club et prendre une licence «Compétition».

● Je suis dirigeant est-ce que je peux faire de la compétition ?

Oui, en prenant une licence «Compétition».

**POUR UNE
NATATION
PLUS FORTE**

LICENCE 2018/2019 LES QUESTIONS FRÉQUENTES

● Quel est le fonctionnement lorsque je souhaite avoir une licence « Compétition » avec plusieurs disciplines au sein du même club. Dois-je payer une ou plusieurs licences à 50 euros ?

Comme il s'agit de la même de la même structure, le club ne paye qu'une seule licence à 50 euros.

● Qu'est-ce que la E-licence ?

C'est une licence proposée à des pratiquants réguliers qui ne sont pas dans une structure fédérale. L'objectif est qu'ils puissent à terme intégrer un club de la FFN.

● Je suis éducateur et j'encadre des enfants qui vont passer le pass'sports de l'eau et le pass'compétition cette année, ils doivent prendre quelle licence ?

C'est une licence « Natation pour tous » mais si l'enfant veut participer à une compétition après l'obtention de son pass'compétition il doit prendre la licence « Compétition »

● Je ne fais qu'une compétition par an, est-ce que je dois quand même prendre une licence «Compétition» ?

Oui la participation à une compétition nécessite la licence « Compétition »

● Est-ce que le tarif de la licence est le même dans toute la France ?

Depuis cette saison les tarifs de la licence sont uniformisés.

**OBJECTIF
100 %
LICENCIÉS !**